

## Les difficultés face à l'écrit en langue française

# Quatre jeunes sur dix en grande difficulté à l'écrit à Mayotte

En 2012, à Mayotte, les difficultés face à l'écrit sont fortement liées aux étapes récentes du développement de la scolarisation. Trois personnes sur dix n'ont jamais été scolarisées et deux sur dix n'ont pas débuté leur scolarité à Mayotte. Les personnes scolarisées à Mayotte ou en France métropolitaine représentent ainsi seulement 48 % de la population mahoraise. Parmi elles, une personne sur trois est en situation d'illettrisme. Au total, 58 % des habitants en âge de travailler ne maîtrisent pas les compétences de base à l'écrit en langue française. La langue parlée durant l'enfance est un élément explicatif, le français n'étant la langue maternelle que d'un Mahorais sur dix.

Les jeunes générations, qui ont été plus largement scolarisées, sont dans une situation particulièrement préoccupante à l'écrit, même celles ayant des diplômes. La population en cours d'études n'est pas épargnée : un élève sur trois de 16 ans ou plus ne maîtrise pas les compétences de base à l'écrit en français.

Compte-tenu d'un accès à l'enseignement plus tardif, les femmes sont davantage en difficulté que les hommes. Dans l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, 63 % des femmes ne maîtrisent pas les compétences de base à l'écrit en français contre 53 % des hommes.

En 2012, parmi les personnes qui ont été scolarisées, 42 % de la population âgée de 16 à 64 ans vivant à Mayotte éprouvent de grandes difficultés à l'écrit en langue française [tableau 1]. Ces difficultés résultent de parcours scolaires très hétérogènes à Mayotte. Les personnes scolarisées en France (le plus souvent à Mayotte) représentent un habitant sur deux et ont les meilleurs résultats. C'est parmi cette population qu'est calculé le taux d'illettrisme [encadré 2]. Il s'élève à 33 % à Mayotte en 2012, contre 23 % à La Réunion et seulement 7 % en France métropolitaine. La plupart des personnes scolarisées en France l'ont été

à Mayotte et seront désignées sous le terme « scolarisées à Mayotte ».

Par ailleurs, 31 % des personnes âgées de 16 à 64 ans n'ont jamais été scolarisées. Elles sont majoritairement nées avant les années quatre-vingt-dix et parmi elles, 96 % sont en difficulté à l'écrit.

Au total, parmi les 109 000 personnes en âge de travailler, 58 % ne maîtrisent pas les compétences de base à l'écrit en langue française. Ce faible niveau de compétences pourrait constituer un frein au développement économique du département.

■ Tableau 1 - Difficultés à l'écrit des personnes de 16 à 64 ans à Mayotte selon la scolarisation

	Ayant été scolarisées	dont scolarisées à Mayotte <sup>1</sup>	Jamais scolarisées	Ensemble
	en %			
<b>Grande difficulté</b>	41,6	33,1	96,2	58,3
Difficulté partielle	10,4	11,0	0,4	7,4
Pas de difficulté	48,0	55,9	3,4	34,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de personnes	75 783	52 899	33 444	109 227
Part dans la population (%)	69	48	31	100

Source : Insee, enquête IVQ 2012.

1. Personnes scolarisées à Mayotte ou ailleurs sur le territoire français.

Champ : Personnes de 16 à 64 ans.



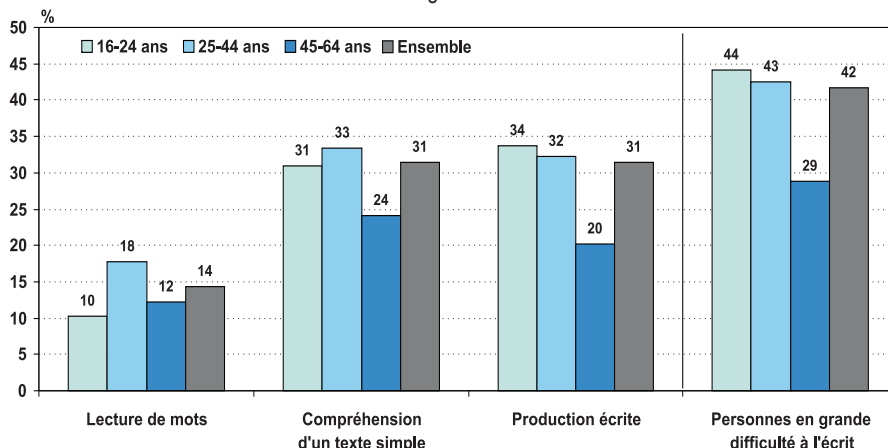
Les niveaux de compétences à l'écrit sont évalués en langue française à partir de trois domaines fondamentaux : la lecture de mots, la compréhension d'un texte et la production écrite. La lecture de mots pose moins souvent problème (14 % des 16-64 ans sont en difficulté) que la compréhension (31 %) ou l'écriture (31 %) [graphique 1].

### Plus de difficultés pour les jeunes générations

Parmi les personnes ayant été scolarisées, les jeunes éprouvent plus fréquemment de grandes difficultés à l'écrit : 44 % des 16 à 24 ans ne maîtrisent pas les compétences de base contre 29 % des personnes de 45 ans à 64 ans [encadré 1]. Parmi les trois compétences évaluées, la lecture de mots pose peu de problèmes aux jeunes : 90 % des 16-24 ans réussissent le test de lecture

### ■ Graphique 1 - La compréhension d'un texte simple et la production écrite génèrent les plus grandes difficultés

Part des personnes en grande difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit selon la tranche d'âges



Source : Insee, enquête IVQ 2012.

Champ : Personnes de 16 à 64 ans ayant été scolarisées.

Note de lecture : Une personne en grande difficulté à l'écrit rencontre des difficultés dans au moins un des trois domaines de compétences (lecture, compréhension, écriture). Le taux de personnes en grande difficulté n'est pas la somme des taux des différentes compétences car une personne peut cumuler plusieurs difficultés.

### ■ Encadré 1 - Les compétences des adultes, reflet des étapes du développement de la scolarisation

Parmi les personnes ayant été scolarisées, les plus jeunes ont des résultats moins bons que leurs aînés : 44 % des 16-24 ans et 43 % des 25-44 ans éprouvent des difficultés importantes dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit en français contre 29 % des 45-64 ans.

Cet écart est lié à l'histoire de l'archipel des Comores. Les personnes qui ont actuellement autour de quarante-cinq ans ont été scolarisées vers la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt. Avant l'indépendance des Comores en 1976, l'enseignement était réservé aux catégories sociales les plus favorisées. Cet enseignement était dispensé soit sur une autre île de l'archipel, le premier lycée ayant été inauguré à Moroni en 1963, soit plus rarement en France métropolitaine ou à La Réunion. Peu de personnes accédaient à l'enseignement mais celles qui pouvaient en bénéficier sortaient du système scolaire avec une assez bonne maîtrise des compétences de base.

À partir de l'indépendance, le maintien de Mayotte en tant que collectivité territoriale a permis de généraliser l'accès à l'enseignement primaire.

La scolarisation progresse ainsi très fortement pour les moins de 45 ans : le taux de scolarisation passe de 36 % pour les 45-64 ans à 78 % pour les 16-44 ans. Cette transition vers la scolarisation massive a lieu au début des années quatre-vingt dans des conditions économiques difficiles et dans un contexte où la population mahoraise augmentait fortement.

Les conditions d'enseignement (formations des enseignants, rotations et surcharge des

classes) et l'éloignement des établissements n'ont pas facilité les apprentissages scolaires. Les conditions d'accueil ne se sont améliorées que progressivement et l'âge d'entrée à l'école est demeuré longtemps assez tardif. Cette entrée se faisait en moyenne à 7 ans pour la génération des 50-64 ans, vers 6 ans pour les 25-49 ans et vers 5 ans pour les 16-24 ans [graphique 2]. Les premières sections de maternelle n'ont été créées qu'en 1993. Par ailleurs, les enfants ne pouvaient s'appuyer sur les connaissances de leurs parents qui le plus souvent n'avaient suivi aucune scolarité.

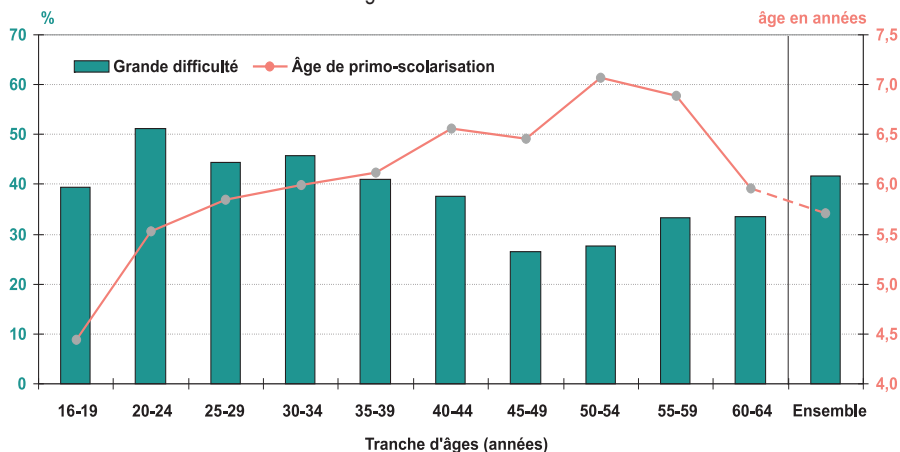
Pourtant, la durée de scolarisation est longue à Mayotte. En moyenne, les personnes qui

sont allées à l'école ont été scolarisées 13 ans. Plus de la moitié des élèves ont en effet redoublé au moins une fois au cours de leur scolarité en primaire. Ces redoublements ont été particulièrement fréquents pour les trente-naires, avec un examen d'entrée en sixième qui a perduré jusqu'en 1996. Les élèves devaient faire leurs preuves pour pouvoir intégrer le collège avant l'âge de 15 ans.

La généralisation de l'accès à l'enseignement a néanmoins permis d'importants progrès. Dans l'ensemble de la population, la part des personnes en grande difficulté par rapport à l'écrit chute de près de 30 points, passant de 77 % chez les 55-64 ans à 48 % chez les 16-24 ans.

### ■ Graphique 2 - Les jeunes sont scolarisés plus tôt mais sont plus en difficulté face à l'écrit

Part des personnes en grande difficulté à l'écrit et âge de primo-scolarisation selon la tranche d'âges



Source : Insee, enquête IVQ 2012.

Champ : Personnes de 16 à 64 ans ayant été scolarisées.

et jusqu'à 95 % parmi les 16-20 ans. En revanche, les difficultés sont nombreuses pour la compréhension et l'écriture.

L'ampleur des difficultés mesurées parmi la génération la plus jeune est liée en partie aux départs nombreux d'étudiants mahorais après l'obtention du baccalauréat. Les plus diplômés ont quitté le territoire pour poursuivre des études supérieures, privant peut-être la classe d'âge des 20-24 ans de leurs membres les plus compétents.

Les jeunes primo-scolarisés à Mayotte ont de meilleurs résultats (39 % en situation d'illettrisme) que les jeunes migrants qui ont débuté leur scolarité à l'étranger (68 % en difficulté à l'écrit en français). Pourtant, plus de la moitié de ces jeunes migrants ont effectué plus de cinq ans de scolarité à Mayotte.

Les jeunes de 16 à 24 ans ont quasiment tous été scolarisés (92 % en 2012), mais beaucoup d'entre eux déroulent encore leur scolarité entière sans maîtriser les compétences de base à l'écrit en français. Ainsi, 36 % des élèves ou étudiants en cours de scolarité sont en situation d'illettrisme. Les difficultés rencontrées actuellement par les jeunes en cours de scolarité pèseront lourdement sur les niveaux de compétences des adultes de demain.

Bien qu'ils soient plus diplômés que leurs aînés, les jeunes sortis du système scolaire éprouvent encore d'importantes difficultés. 63 % d'entre eux ont un diplôme qualifiant contre 52 % dans l'ensemble de la population ayant été scolarisée. Mais les compétences à l'écrit des diplômés ont diminué comparativement à celle des générations précédentes.

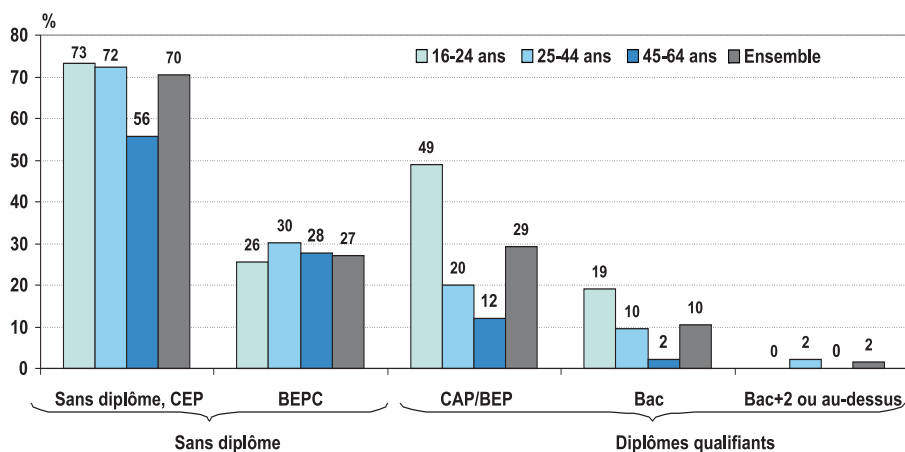
En particulier, un jeune titulaire d'un CAP ou d'un BEP sur deux est en difficulté (contre un sur cinq parmi les 25-44 ans). Les jeunes qui ont obtenu le baccalauréat récemment (16-24 ans) sont également deux fois plus souvent en difficulté que leurs aînés bacheliers. Seul le niveau à l'écrit des détenteurs d'un BEPC est équivalent pour l'ensemble des classes d'âge [graphique 3].

### Un tiers des 25-44 ans n'ont pas été scolarisés

Contrairement aux moins de 25 ans, qui ont été très largement scolarisés, 29 % des 25 à 44 ans n'ont jamais été à l'école. La montée en charge du système éducatif à

### ■ Graphique 3 - Un jeune bachelier sur cinq rencontre des difficultés à l'écrit

Part des personnes en grande difficulté à l'écrit selon le diplôme et la tranche d'âges



Source : Insee, enquête IVQ 2012.

Champ : Personnes de 16 à 64 ans ayant été scolarisées et sorties du système scolaire.

### ■ Encadré 2 - Définition de l'illettrisme et des personnes en difficulté face à l'écrit

Selon la définition de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), le terme d'illettrisme est réservé pour qualifier la situation des personnes qui ont été scolarisées dans le cadre de l'école française et qui ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture ou écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

Du fait de la particularité de la population mahoraise qui compte une proportion importante de personnes non scolarisées ou de personnes scolarisées à l'étranger, le terme de « personnes en grande difficulté face à l'écrit » est employé pour ces populations. Ce terme, équivalent à la notion d'illettrisme que l'on emploie pour les personnes scolarisées en France, qualifie les personnes qui éprouvent de grandes difficultés dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit (lecture, écriture, compréhension d'un texte).

Les personnes sont en grande difficulté à l'écrit si elles ont réussi moins de 60 % des exercices dans un domaine donné. Les grandes difficultés se décomposent en deux niveaux : les graves difficultés (réussite à moins de 40 % des exercices) et les difficultés assez fortes (réussite entre 40 % et 60 % des exercices).

Les catégories de populations « scolarisées à Mayotte » et « scolarisées à l'étranger » sont celles qui ont respectivement débuté leur scolarité à Mayotte (ou en France métropolitaine ou à La Réunion) et à l'étranger (aux Comores essentiellement).

Cependant :

- certaines populations primo-scolarisées à l'étranger et qui sont arrivées à Mayotte assez jeunes ont pu acquérir des compétences sur le territoire français, tout en étant considérées comme scolarisées à l'étranger. C'est le cas des générations les plus jeunes ;
- les personnes scolarisées aux Comores avant l'indépendance ont d'autant plus nombreuses que les principales structures d'enseignement s'y trouvaient. Il s'agit dans ce cas d'une scolarisation sur un territoire qui était français à cette époque mais devenu étranger aujourd'hui ;
- l'enseignement dispensé aux Comores était assuré le plus souvent en langue française.

**En raison de ces particularités, l'ensemble de ce document comporte peu de références à l'illettrisme stricto sensu, la définition étant plus ambiguë et difficile à appréhender à Mayotte. L'analyse a été centrée sur l'ensemble des personnes ayant été scolarisées quel que soit leur lieu de scolarisation.**

Mayotte n'a pu offrir une capacité d'accueil suffisante pour scolariser en totalité cette génération.

Par ailleurs, 43 % des personnes de 25 à 44 ans qui ont été scolarisées sont en grande difficulté à l'écrit. Parmi celles qui ont été scolarisées à Mayotte ou en France (61 %

des 25-44 ans) et qui ont vécu la mutation du système scolaire et les créations successives de nouveaux établissements, 28 % sont en grande difficulté à l'écrit. Celles qui ont débuté leur scolarité à l'étranger (39 % des 25-44 ans), essentiellement aux Comores avant de rejoindre Mayotte, ont

plus de difficultés : 66 % ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux à l'écrit en français.

Or la moitié de la population en âge de travailler a entre 25 et 44 ans et cette classe d'âge concentre 63 % des actifs. Leur accès à l'emploi est compromis par les difficultés qu'elles rencontrent à l'écrit, qui génèrent des problèmes d'adaptation aux postes dont la technicité évolue. Parmi les personnes de 25 à 44 ans en difficulté à l'écrit, 21 % seulement ont un emploi (contre 33 % en moyenne à Mayotte). Parallèlement, un tiers des 25-44 ans qui occupent un emploi sont en situation préoccupante à l'écrit.

Les plus âgés ont encore plus de difficultés en français mais ces lacunes ne représentaient pas un obstacle majeur pour l'accès à l'emploi lors de leur entrée sur le marché du travail. Dans cette génération, une personne en emploi sur deux ne maîtrise pas les compétences de base en français.

Au total, dans l'ensemble de la population, 37 % des personnes en emploi sont en grande difficulté à l'écrit.

### Un accès à l'enseignement plus tardif pour les femmes

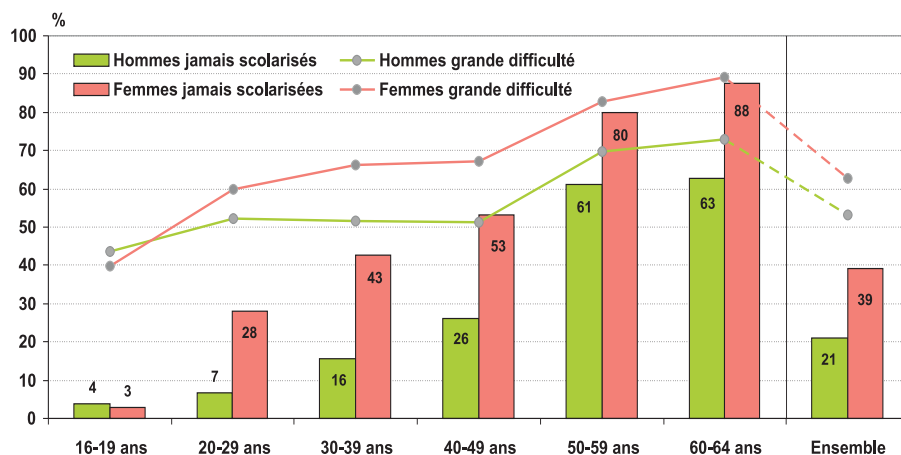
Les personnes n'ayant jamais été scolarisées représentent près du tiers de la population mahoraise et sont pour la quasi-totalité en grande difficulté à l'écrit (96 %). Il s'agit principalement de personnes âgées de plus de 40 ans (55 %) et majoritairement de femmes (68 %).

La généralisation de la scolarisation a été en effet plus tardive pour les femmes et ce retard perdure pour les jeunes générations : 28 % des femmes de 20 à 29 ans et 43 % des 30-39 ans n'ont pas suivi de scolarité, contre respectivement 7 % et 16 % des hommes. Ce n'est qu'à partir de la dernière génération des 16-20 ans que le taux de scolarisation des filles rejoint celui des garçons [graphique 4].

Moins scolarisées, les femmes sont plus souvent en grande difficulté à l'écrit que les hommes : 63 % contre 53 % des hommes dans l'ensemble de la population âgée de 16 à 64 ans. Mais cet écart diminue puis s'inverse au fil des générations : il n'est plus que de 7 points pour les 20-29 ans, et les filles de 16 à 20 ans rencontrent moins

### ■ Graphique 4 - La généralisation de la scolarisation a été plus tardive pour les femmes

Part de la population jamais scolarisée et part en grande difficulté à l'écrit selon le sexe et la tranche d'âges



Source : Insee, enquête IVQ 2012.

Champ : Ensemble des personnes âgées de 16 à 64 ans.

### ■ Encadré 3 - Faibles compétences en calcul et difficultés en compréhension orale

Les Mahorais qui ont été scolarisés éprouvent souvent des difficultés à réaliser des exercices de calcul. Ces difficultés sont aussi fréquentes qu'à l'écrit : 43 % des personnes scolarisées ont du mal à effectuer des calculs simples (16 % en France métropolitaine) [graphique 5]. Les jeunes de 16 à 24 ans ont le moins bien réussi les exercices : 48 % d'entre eux sont en difficulté dans la résolution de calculs mathématiques simples. Les personnes n'ayant jamais été scolarisées ont pour la plupart échoué aux exercices de calcul (88 %).

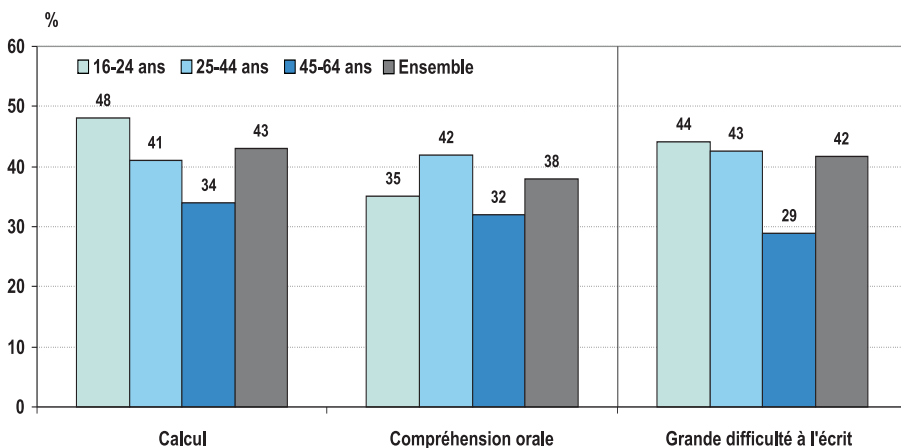
En compréhension orale, les difficultés sont moins fréquentes : 38 % des personnes ayant été scolarisées éprouvent des difficultés à comprendre un texte d'information (15 % des Métropolitains). Les jeunes de 16 à 24 ans ont moins de difficultés que l'ensemble de la population (35 %).

Les difficultés en compréhension orale résultent principalement de la multiplicité des langues parlées à Mayotte. La compréhension du français est effective mais s'arrête au vocabulaire de base. Ainsi, 17 % seulement des personnes scolarisées sont en difficulté pour répondre aux huit questions les plus simples sur les dix-huit posées.

Les mauvaises performances ont tendance à se cumuler : 64 % des personnes en grande difficulté à l'écrit sont aussi en difficulté en calcul et 66 % ont des difficultés en compréhension orale.

### ■ Graphique 5 - Moins de difficultés en compréhension orale

Part des personnes en grande difficulté en calcul ou en compréhension orale selon la tranche d'âges



Source : Insee, enquête IVQ 2012.

Champ : Personnes de 16 à 64 ans ayant été scolarisées, hors celles maîtrisant trop mal le français ou la lecture pour passer les exercices de calcul ou de compréhension orale (7 % des enquêtés).

de difficultés à l'écrit que les garçons (40 % contre 44 % des garçons).

### Les conditions de vie pendant l'enfance freinent l'acquisition des compétences à l'âge adulte

Les compétences des parents ont un fort impact sur les difficultés à l'écrit de leurs enfants à l'âge adulte. La moitié des Mahorais qui ont été scolarisés déclarent que ni leur père ni leur mère ne savait lire. Parmi eux, 51 % sont en difficulté à l'écrit contre 22 % de ceux dont les deux parents savaient lire [graphique 6]. Mais les compétences des parents s'améliorent : seuls 32 % des personnes âgées de moins de 20 ans déclarent qu'aucun de leurs deux parents ne savait lire.

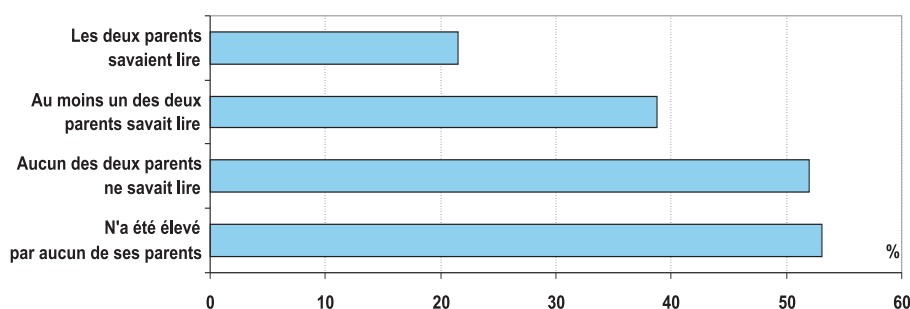
Les pratiques de lecture durant l'enfance influent également sur les compétences à l'âge adulte. Les Mahorais ayant été scolarisés qui lisaient en langue française durant l'enfance sont moins souvent en situation d'illettrisme à l'âge adulte : 17 % pour les lecteurs réguliers contre 53 % pour ceux qui ne lisaient jamais. Cependant à Mayotte, plus de la moitié des personnes ayant été scolarisées ne lisaient jamais pendant l'enfance, et seulement 15 % lisaient tous les jours ou régulièrement.

La langue parlée durant l'enfance joue également un rôle majeur dans l'apprentissage du français. Seuls 15 % des Mahorais ayant été scolarisés parlaient français à la maison durant leur enfance. Ces personnes sont moins souvent en difficulté à l'écrit (12 %). Les difficultés sont nettement plus fortes pour ceux qui parlaient le shimaore ou le comorien durant leur enfance (respectivement 39 % et 69 % en grande difficulté).

Les conditions de logement peuvent également être un frein aux apprentissages : les familles sont grandes et vivent dans des logements exigus. Deux personnes sur trois habitaient durant l'enfance dans un logement de deux pièces ou moins. En moyenne, ces ménages étaient pourtant composés de cinq personnes. D'autres éléments liés aux conditions de vie durant l'enfance, tels que l'absence d'électricité dans de nombreux logements ou le temps consacré par les enfants aux tâches domestiques, n'étaient pas favorables à l'apprentissage scolaire. Celui-ci reposait donc quasi-exclusivement sur le temps passé à

### ■ Graphique 6 - Les compétences des parents sont déterminantes durant l'enfance

Part des personnes en grande difficulté à l'écrit suivant les capacités de lecture de leurs parents



Source : Insee, enquête IVQ 2012.

Champ : Personnes de 16 à 64 ans ayant été scolarisées.

l'école ; c'est encore le cas à la fin des années 90, pour la génération des 16-20 ans.

La situation financière des parents pendant l'enfance influence également les compétences à l'âge adulte : parmi ceux qui ont été scolarisés, seuls 26 % des Mahorais qui déclarent que leurs parents étaient à l'aise financièrement sont en grande difficulté vis-à-vis de l'écrit à l'âge adulte contre 66 % des personnes dont les parents ne s'en sortaient pas.

### Plus d'aisance pour la lecture en shimaore

La langue française est très minoritaire à Mayotte : seulement une personne sur dix déclare le français comme langue parlée durant l'enfance. Le shimaore est la langue maternelle la plus courante : 41 % de la population déclarent l'avoir parlé durant l'enfance. Les langues parlées aux Comores sont également fréquentes (33 %). Enfin, le shibushi (dérivé de la langue malgache) est la langue maternelle de 15 % de la population âgée de 16 à 64 ans vivant à Mayotte.

Un module spécifique de l'enquête permet de mesurer les compétences en shimaore. Huit questions ont été posées sur deux textes simples écrits en shimaore en alphabet latin ou arabe, au choix de l'enquêté. L'alphabet arabe a été choisi principalement par les personnes n'ayant pas suivi de scolarité. Seulement 6 % des personnes ayant été scolarisées ont choisi l'arabe, contre 70 % des non scolarisés.

Six Mahorais sur dix ont répondu correctement à au moins 75 % des questions du module, et neuf sur dix à au moins 50 %

des questions. Les Mahorais ayant obtenu les meilleurs résultats en shimaore ont également de bonnes compétences à l'écrit en français. Mais parmi ceux qui n'ont pas rencontré de difficulté sur le test en shimaore, plus d'un sur trois éprouve néanmoins des difficultés importantes vis-à-vis de l'écrit en langue française. ■

### ■ Bibliographie

- Le Grand H., Michaïlesco F., « Difficultés face à l'écrit à La Réunion - 116 000 personnes en situation d'illettrisme en 2011 », *Insee Partenaires* n° 27, octobre 2013.
- Jonas N., « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », *Insee Première* n° 1426, décembre 2012.

■ **Tableau 2 - Répartition de la population mahoraise selon les difficultés rencontrées à l'écrit**

en %

	Population de 16 à 64 ans (en nombre)	Grande difficulté	dont :		Difficulté partielle	Pas de difficulté
			Grave difficulté	Difficulté assez forte		
<b>Ensemble des personnes ayant été scolarisées</b>	<b>75 783</b>	<b>42</b>	<b>28</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>48</b>
<b>Sexe</b>						
Hommes	40 400	42	28	14	12	46
Femmes	35 383	41	28	13	9	50
<b>Langue parlée durant l'enfance</b>						
Français	11 084	13	8	5	6	81
Shimaore	32 628	39	25	14	12	49
Comorien	19 422	69	52	17	9	22
Shibushi	11 626	34	17	17	13	53
Autres	1 023	5	5	0	0	95
<b>Habitudes de lecture durant l'enfance</b>						
Tous les jours	4 830	21	14	7	7	72
Régulièrement	6 443	15	5	10	14	71
De temps en temps	21 865	32	17	15	9	59
Jamais	42 645	53	39	14	11	36
<b>Compétences des parents pendant l'enfance</b>						
Aucun des deux parents ne savait lire	38 670	52	37	15	11	37
Au moins un des deux parents savait lire	17 281	39	24	15	10	51
Les deux parents savaient lire	18 281	22	11	11	9	69
N'a été élevé par aucun de ses parents	1 551	53	43	10	10	37
<b>Tranche d'âges</b>						
16 à 24 ans	27 782	44	26	18	11	45
25 à 44 ans	39 650	43	31	12	10	47
45 à 64 ans	8 351	29	24	5	10	61
<b>Classe la plus haute atteinte</b>						
Primaire	17 774	77	61	16	8	15
Secondaire général	27 486	39	22	17	12	49
Secondaire technologique ou professionnel	15 253	38	24	14	14	48
Enseignement supérieur	13 128	2	0	2	7	91
Enseignement adapté	2 142	52	38	14	8	40
<b>Situation professionnelle</b>						
Actif occupé	29 272	24	15	9	11	65
Chômeur	11 464	48	30	18	12	40
Étudiant, élève	15 732	35	16	19	12	53
Autre inactif	19 315	69	56	13	7	24
<b>Ensemble des personnes n'ayant pas été scolarisées</b>	<b>33 444</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>Ensemble de la population dont :</b>	<b>109 227</b>	<b>58</b>	<b>48</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>35</b>
16 à 24 ans	30 160	48	31	17	10	42
25 à 44 ans	56 181	58	49	9	7	35
45 à 64 ans	22 886	72	70	2	4	24

Source : Insee, enquête IVQ 2012.

Champ : Personnes de 16 à 64 ans.

### Insee Mayotte Infos

#### Une publication de l'Institut national de la statistique et des études économiques

#### Auteurs :

- **Véronique DAUDIN, Fabrice MICHAÏLESCO** (Insee)

#### Ont également collaboré à la réalisation de cette étude :

- **Mélanie TRAN LE TAM** (DGOM) ;
- **Monique GRIMALDI** (Dieccte Mayotte) ;
- **Youssouffa HOUBIA** (Département de Mayotte) ;
- **Jamel MEKKAOUI, Nicolas JONAS** (Insee).

Service régional de Mayotte  
Centre d'affaires de Kawéni  
B.P. 1362 - 97600 MAMOUDZOU  
Tél : 02 69 61 36 35  
Fax : 02 69 61 39 56  
Site internet : <http://www.insee.fr/mayotte>

Directrice de la publication : Valérie ROUX  
Rédactrice en chef : Claire GRANGÉ  
Maquettiste : Jocelyne DAMOUR  
ISSN : 1291-2786  
Dépôt légal : Février 2014 - © Insee - 2014

### ■ Source - L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ)

L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) a été menée à la fin de l'année 2011 à La Réunion, en Guyane et en France métropolitaine, et en fin d'année 2012 à Mayotte. L'enquête de Mayotte a été financée en partenariat par l'Insee, la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dieccte) Mayotte, le Département de Mayotte et la Direction générale des outre-mer (DGOM).

Au niveau national, l'enquête est organisée par l'Insee en collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), la direction de l'Animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail et de l'emploi, la direction de l'Évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, le département des Statistiques, des études et de la documentation (DSED) du ministère de l'Intérieur, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et le Secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV). Les épreuves d'évaluation ont été conçues avec l'aide d'équipes universitaires. Durant l'enquête, chaque personne réalise un exercice d'orientation portant sur une page d'un programme de télévision. Il permet d'évaluer la capacité à lire des mots isolés et à comprendre un texte simple.

Si l'enquêté commet peu d'erreurs, il est orienté vers des exercices plus complexes pour évaluer des compétences élaborées, comme la capacité à produire des inférences.

Selon la proportion de bonnes réponses à l'issue de ces exercices, les enquêtés sont répartis en quatre groupes.

Si les résultats à l'exercice d'orientation sont faibles, l'enquêté passe un test assez simple pour affiner le diagnostic sur ses difficultés. Les exercices de ce test, outre des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts (CD de musique) portent sur les capacités à produire des mots écrits (dictée d'une liste de courses). Les groupes de compétences sont élaborés en fonction de la performance minimale des enquêtés dans ces trois domaines fondamentaux et répartissent les personnes selon leur degré de difficulté à l'écrit.

Les personnes qui obtiennent des résultats moyens au test d'orientation passent une épreuve « intermédiaire » pour déterminer laquelle des deux voies précédentes est la plus adaptée.

Le questionnaire inclut un exercice de compréhension orale et de courts problèmes de calcul posés oralement. À Mayotte, le questionnaire intègre aussi un module en shimaore, qui permet d'apprécier la compréhension de textes courts écrits dans une graphie au choix de l'enquêté (alphabet arabe ou latin). L'enquête recueille également un ensemble d'éléments biographiques sur l'enfance, la scolarité et l'histoire professionnelle de l'enquêté.